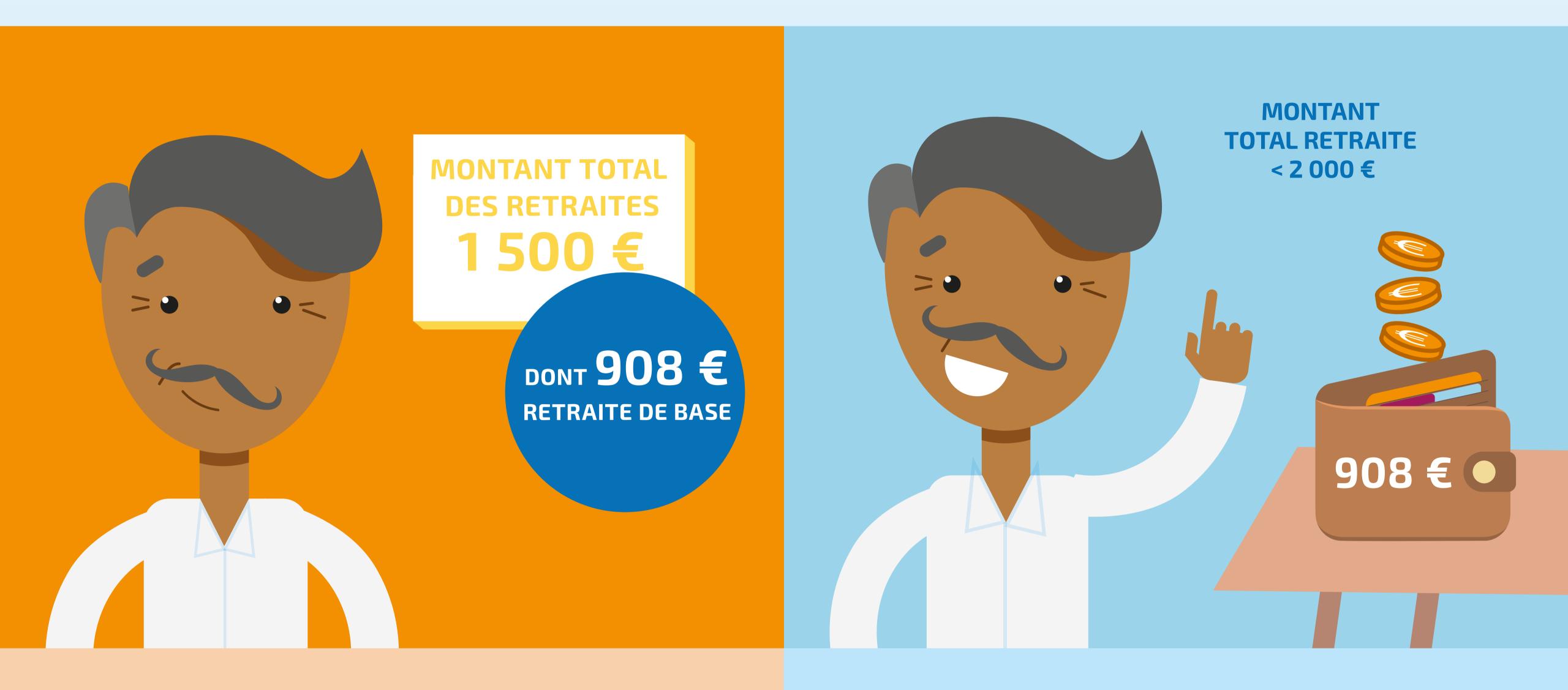


En 2020, le montant de la retraite de base sera revalorisé en fonction du montant total des retraites (base et complémentaire).



Martin a une retraite nette de 1 500 € par mois, dont 908 € de retraite de base.

Il bénéficiera d'une revalorisation de 1% de sa retraite de base car son montant total de retraite est inférieur à 2 000€.

